

quiète, la faiblesse relative, n'a-t-elle pas été la rançon des folies scolaires? L'administration, obligée de se faire la complaisante de ce maître aux mille caprices, a perdu l'esprit de suite et l'unité de direction; les fonctionnaires recrutés par des ministres dépendants, d'après l'opinion de leurs protecteurs, plutôt que choisis d'après leurs aptitudes, en sont arrivés, malgré la valeur personnelle d'un grand nombre d'entre eux, à former au milieu de la nation un corps dégradié.

La magistrature, à laquelle, par la suspension de l'immovibilité, on a donné une leçon de docilité politique, n'a peut-être pas souffert dans l'indépendance des hommes sens qu'elle possédait encore, mais a été atteinte dans sa considération.

Gravée par l'omnipotence qu'elle s'était attribuée, la majorité du Parlement s'est laissée aller à toutes les tentatives de la souveraineté absolue; elle a, sans scrupule, attenté à la liberté des consciences et porté des lois d'inégalité contre ceux qui se permettaient de ne pas penser comme elle.

A quoi n'a-t-on pas touché? L'armée elle-même est-elle indemne? A l'exemple des autocrates qui ont des faiblesses pour leurs amis, on a laissé se produire et la justice contre le commandement et la justice militaire, et, si l'armée est intacte dans son militarisme, elle est menacée dans sa discipline par la licence impunie de ses détracteurs.

Il serait coupable de fermer les yeux sur cet amoindrissement de tout dans notre pays, et de ne pas signaler, comme l'une de ses causes, l'abus commis par le Parlement qui centralise entre ses mains tous les pouvoirs, s'attribue en matière politique, administrative, financière, l'initiative qui appartient à l'exécutif, et constitue ainsi, sous le faux nom de République, un régime d'absolutisme aggravé d'irresponsabilité.

Le rôle légal des Chambres est assez étendu pour suffire aux plus hautes ambitions, et surtout à la capacité moyenne de ceux qui les composent. Que le Parlement permette donc à un gouvernement d'exister à côté de lui, avec des volontés et des principes. Avec la pratique actuelle, le pouvoir exécutif, sans indépendance et sans lendemain, est réduit à ne rien entreprendre, ou à laisser en suspens les entreprises commencées; le temps, qui est un facteur important de tout progrès, lui fait défaut, et l'on arrive ainsi, par la confusion des pouvoirs, à l'impuissance et au gâchis.

Un prêtre assassiné

Mende, 10 janvier. — Le parquet de Mende vient de se transporter aujourd'hui à Rovençoux, où un crime a été commis; le desservant de la paroisse a été assassiné.

On manque de détails sur ce crime. Le Rovençoux est un hameau de la commune de Peloucat canton d'arrondissement de Mende; il est distant de notre ville de 17 kilomètres.

Le crime rappellerait par certains côtés le crime si étonnant de Saint-Patrice, qui eut lieu dans un petit village, et où un curé et sa vieille bonne ont été assassinés.

Mende, 10 janvier. — Voici des détails sur la tentative d'assassinat dont a été victime M. Fabre Louchet, curé de Rovençoux, et qui a motivé la descente du parquet de Mende dans cette commune.

M. Fabre Louchet, dimanche, était à l'autel et préparait le Missel pour la messe quand il reçut à la fois deux coups de fusil de part et d'autre. Les coups furent tirés par deux hommes qui se précipitèrent vers les valeurs qui possédait la vieille femme et s'étaient écriés: «Laissez tomber tout ce que vous avez de valeurs, nous sommes venus pour les valeurs, nous sommes venus pour les valeurs, nous sommes venus pour les valeurs.»

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

Quant au meurtrier, c'est un nommé Maurin. Il est atteint d'aliénation mentale. L'année dernière, il avait frappé le curé en pleine poitrine dans l'église.

Après son attentat, l'assassin, le retour calme dans sa maison, se mit à préparer son repas. Il ne fut inquiété que par un seul individu, M. Fabre Louchet, qui a été conduit à l'École Saint-Alban. La population de Rovençoux, qui avait une grande vénération pour M. Fabre Louchet, est dans la consternation.

teu à violer; Martin bondit sur elle par derrière et lui planta son arme entre les deux épaules; puis comme elle se débattait, il la prit par le cou et la jeta dans la rue. Elle fut tuée sur le coup. Le cadavre fut transporté à l'hôpital. Les misérables avaient placé un cadavre après du fil de l'enfant. Agée de huit ans, bien résolue à se servir au cas où la fillette viendrait à se réveiller.

Après l'arrestation des meurtriers, les trois assesseurs furent tombés pendant trois jours dans tous les états du quartier. Les filles dont ils s'étaient emparés ont été relâchées au domicile de Mathieu, 47 rue Gênes. Une femme avec qui vivait ce dernier, a été arrêtée également.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

Le Havre, 10 janvier. — Un incendie s'est déclaré, ce soir, au numéro 46 de la rue d'Albany, dans un logement habité par les époux Barberey.

Mme Barberey était sortie pour faire une course, laissant chez elle son petit garçon, âgé de deux ans, et une fillette, âgée de quatre ans. Les pompiers accourus ont emporté les enfants dont les vêtements étaient en feu.

Transportés dans une pharmacie voisine, ils y ont succombé en y arrivant.

Le désespoir de la mère est navrant. Ce dramatique incident cause une vive émotion dans la ville.

M. Deschanel est proclamé président définitif. Ce résultat est accueilli par de vifs applaudissements au centre et à droite. M. Deschanel est le nouveau président. M. Charles Dupuy lui serre la main.

Le scrutin est ouvert à 11 heures pour l'élection des secrétaires.

Le bureau du Pape est dans la ligne diplomatique, sa présence provoque un mouvement de curiosité.

M. le président lit des lettres de Marc Sautet et Jourde, faisant savoir, à leurs collègues, qu'ils ne sont pas candidats aux fonctions de secrétaires.

L'ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS. Le scrutin est fermé à cinq heures; le président proclame le résultat de l'élection des vice-présidents.

Votants, 467; suffrages exprimés, 460; majorité absolue, 234.

M. Aynard, 345 voix; M. Marthe Faure, 332; Cochezy, 337; Mesurier, 304.

M. Aynard, M. Marthe Faure, Cochezy, Mesurier, sont proclamés vice-présidents.

M. Aynard du premier est chancelier définitif; M. Mesurier du second. Le scrutin est ouvert pour l'élection de trois questeurs.

L'ÉLECTION DES SECRÉTAIRES. M. le Président proclame le résultat de l'élection des secrétaires.

Votants, 469; majorité absolue, 235.

Ont obtenu: MM. Ruzé, 222 voix; Dubief, 230; Orliouze, 330; Bracke, 344; Binder, 301; L'Herpette, 297; Fleury-Bavain, 289; Mousset, 260.

Les élus: Ruzé, Dubief, Orliouze, Bracke, Binder, L'Herpette, Fleury-Bavain, Mousset.

L'ÉLECTION DES QUESTEURS. M. le Président proclame le résultat de l'élection des questeurs.

Votants, 469; majorité absolue, 235.

Ont obtenu: MM. Rivet, 265 voix; Le Chevallier, 261; Guillemin, 241; Antoine Bériz, 421.

Les élus: Rivet, Le Chevallier, Guillemin, sont nommés questeurs.

M. le Président déclare le bureau constitué. La Chambre débute par la lecture de la lettre de M. le ministre de l'Intérieur.

Le doyen d'âge prononce le discours suivant: «Messieurs, L'année qui vient de s'écouler nous laisse plusieurs sujets de tristesse et ce n'est pas sans raison que les esprits les plus sérieux se préoccupent de l'avenir.

Dans le malaise que l'on éprouve, on s'en prend volontiers à la forme du gouvernement qui nous régit. On voudrait un pouvoir exécutif plus fort, un pouvoir législatif moins ondulé, tout deux mis dans une action plus féconde et, pour atteindre ce but, on parle de recourir à une Assemblée constituante.

Une Constituante! Le moment serait vraiment bien choisi (Très bien à gauche.)

Avant de faire ce saut dans l'inconnu où l'on pourrait trouver tout autre chose que ce qu'on y cherche, ne serait-il pas bon de se demander si ce qu'on cherche ne pourrait pas se trouver dans la Constitution elle-même, sans autre peine que de l'en tirer?

Est-ce la Constitution qui refuse au Président de la République les pouvoirs essentiels d'un chef d'Etat? Qui cause l'instabilité des ministères? Qui entrave l'élaboration régulière des lois? Qui fait de nos sessions extraordinaires des sessions plus qu'ordinaires (rires) et nous ramène en quelque sorte à la permanence des assemblées, sans nous soustraire aux dangers qu'entraîne cette permanence?

Avant de lui reporter tout le mal, on ferait bien d'essayer de la première telle quelle dans sa lettre. (Exclamations ironiques à droite.)

Après ces expériences, on n'aurait rien d'être tenté une bonne fois (Rires à droite), si la Constitution est convaincue d'impuissance, qu'on la supprime. Elle-même s'y prête par les facilités qu'elle offre à une révision intégrale plus qu'annuelle en aucun temps et en aucun pays. Mais, jadis, je le crains, c'est malin.

Dans tous les cas, avant de la détruire, il faut savoir nettement ce que l'on veut et ce que l'on peut mettre à la place. (Approbation à gauche.)

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence. Il a dit que le Sénat n'est pas un organe de transition, mais un organe de permanence.

M. le Président de la République, dans son discours, a dit que le Sénat n'est pas un organe de